



HAL
open science

“ Sociologie empirique et sociologie critique ”

Jean-Pierre Durand

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Durand. “ Sociologie empirique et sociologie critique ”. Octarès Éditions. Sociologie critique, sociologie empirique. Autour de Claude Durand,, 2007, 978-2-915346-53-4. hal-04568517

HAL Id: hal-04568517

<https://hal.science/hal-04568517v1>

Submitted on 5 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Sociologie empirique et sociologie critique »

Jean-Pierre Durand*

Chapitre d'ouvrage publié dans

Sociologie critique, sociologie empirique. Autour de Claude Durand,
Coord. Thierry Pillon, Éditions Octarès, 2007.

Dans ses travaux de synthèse ou dans les regards épistémologiques que Cl. Durand porte sur ses propres écrits, il revendique le fait d'avoir développé une *sociologie empirique* : « j'ai toujours revendiqué cette orientation théorique [la sociologie empirique] : en effet, l'expérience sociale me paraît fondamentale dans l'appréhension des phénomènes sociaux. Elle constitue également la validation de l'analyse sociologique »¹. D'une certaine façon ne s'agit-il pas de donner à *l'expérience sociale* la fonction que Lefèbvre assignait à la praxis dans le matérialisme dialectique ? La *praxis* « introduit l'intelligibilité concrète (dialectique) dans les rapports sociaux. Elle rétablit la coïncidence entre les représentations et la réalité, entre les institutions (superstructures) et les forces productives (la base), entre formes et contenus. Nous retrouvons ici l'idée fondamentale du dépassement. Il crée l'intelligibilité comme la raison vivante dans la tête des hommes et la rationalité du social » (Lefèbvre, 1966).

Au-delà du rapprochement quelque peu provocateur des deux auteurs, quelle est la fonction assignée à l'expérience sociale et aux travaux empiriques qui la systématisent, dans l'administration de la preuve ? L'analyse sociologique doit être validée par l'expérience sociale nous dit Cl. Durand tandis que pour Lefèbvre, seule la *praxis* peut vérifier la validité d'une thèse : dans les deux cas, la phase de validation signifie quelque part que les sciences humaines et ici la sociologie sont des disciplines à la fois analytiques et prédictives. Ce qui est aussi un objet de débat : la sociologie ne devrait-elle pas rester en deçà de toute prévision ? Mais attention, cette sociologie, selon Cl. Durand, ne saurait non plus basculer dans le travers opposé pour se réfugier dans un *empirisme de l'action* (Durand, 1985) c'est-à-dire une pratique sans théorie. En effet, il y a toujours un risque, en refusant l'analyse théorique, de se voir noyé par des pré-notions ou des *a priori* induits par le terrain lui-même et/ou portés par l'observateur.

* Professeur de Sociologie, Université d'Évry, Directeur du *Centre Pierre Naville*

¹ Avant-propos de *Sociologie du travail* (Durand, 2000)

Ce sont autant de raisons qui conduisent Cl. Durand à se réclamer, en même temps qu'il revendique une sociologie empirique, d'une sociologie critique : « la notion de *sociologie critique* aurait pu également convenir [au titre du livre devenu *Sociologie du travail*], car elle a marqué les orientations de recherche du Groupe de sociologie du travail. C'est par la conscience sociale des acteurs que passe la critique de la société ; d'où la place donnée à l'étude des conflits et des mouvements sociaux. J'ai toujours retenu d'Alain Touraine que la société n'a de sens que par la conscience et la pratique de ses acteurs » (Durand, 2000).

Sociologie critique polysémique

Dans cette hésitation entre sociologie empirique et sociologie critique que révèle cet Avant-propos de *Sociologie du travail*, Cl. Durand revendique en fait la double appartenance. Pourquoi pas ? Quelle est la distance entre les deux ? Et quelles significations pourrait avoir cette double appartenance ?

On voit assez nettement ce qu'est une sociologie empirique, en tant que sociologie de terrain, sociologie d'enquête. Subsistent « seulement » quelques questions relatives aux rapports entretenus entre terrain et théorie, ou à la place des interrogations sur la méthodologie ou bien encore aux rapports entre méthodologie et théorie. Mais une autre question demeure, bien plus complexe à traiter : qu'est-ce que cette sociologie critique chez Cl. Durand - et ailleurs ?

Pour ce dernier, la sociologie critique rassemble de façon non-exhaustive bien sûr :

- les démonstrations relatives à la crise de l'OST ainsi que les critiques de ses alternatives en faisant porter l'analyse sur les limites des changements opérés ;
- la critique du syndicalisme et de ses stratégies, à travers l'analyse des conflits en particulier ;
- la critique des politiques industrielles étatiques telles qu'elles apparaissent en particulier dans les entreprises nationales.

Pour tout lecteur attentif, l'ensemble de ces critiques issues de travaux empiriques sont aussi des critiques en creux du capitalisme, une critique des inégalités dans l'allocation des diverses ressources dont chacun ou chaque groupe dispose et enfin une critique de la domination, même si ces termes ne sont guère utilisés. Par ailleurs, la sociologie critique de Cl. Durand n'hésite pas à montrer les limites de la sociologie de Durkheim ou des analyses de Marx par exemple pour rendre compte du présent.

Enfin, Cl. Durand ne cesse de s'interroger sur le rapport de sa sociologie, de ses pratiques scientifiques avec son statut de chercheur face à la demande sociale. Il exige une distanciation construite du sociologue entre son objet et lui-même : « notre rôle de critique sociale ne doit-il pas se définir dans un contexte plus distancié par rapport à son objet, qui prenne du champ par rapport aux enjeux immédiats, qui ne se branche pas sur un

interventionnisme sommaire » (Durand, *op. cit.*). Cette distanciation, passe selon Cl. Durand, par le travail théorique, c'est-à-dire par la mise en rapport de l'observation sociale et des théories sociologiques tout autant que par un important travail de méthodologie et en particulier de mise en adéquation des techniques de recueil et de traitement des données avec l'objet étudié.

Une telle approche de la sociologie critique par Cl. Durand me conduit à formuler deux interrogations essentielles qui constituent les deux parties de ce chapitre :

- s'il y a un rapport étroit entre *critique* et *théorie* chez Cl. Durand, comment fonctionne le rapport entre *terrain* et *critique* ? Et comment fonctionne-t-il chez les autres sociologues critiques, en particulier dans le recueil des données d'une part et dans l'exposé des résultats d'autre part ?
- quelles critiques peut-on porter à la démarche empirico-critique de Cl. Durand ? En particulier du point de vue des autres sociologies critiques ?

Le va-et-vient entre terrain et théorico-critique

La préparation méthodologique de l'enquête occupe une large part de la démarche sociologique de Cl. Durand : dans « les premières recherches sur le syndicalisme et la conscience ouvrière on a construit un appareil méthodologique considérable. On a stratifié un échantillon sur la base de sept variables, pour les faire jouer dans des analyses multivariées. Ce serait très difficile de recommencer ce type d'analyse de la même façon maintenant. On s'y prendrait autrement. Cela veut dire qu'on vivait dans les années 60 dans une période où la méthodologie avait un poids très important dans la recherche » (Durand, *op. cit.*, p. 18). Il en est de même pour la recherche sur l'évolution du travail dans les laminoirs qui comporte une batterie de critères pour évaluer la teneur des changements, les comportements ouvriers, leurs perceptions, etc. Il s'avère que même si l'après-mai 68 a été fatal à l'approche quantitative (Sorokin, 1959) en raison des critiques adressées aux sondages d'opinion, la perte de qualité des enquêtes des années 80-90 tient aussi à la réduction considérable des moyens affectés aux enquêtes sociologiques : celles-ci doivent être réalisées en des temps toujours réduits et à moindre coût. Or la connaissance du social exige la durée et les démarches quantitatives demandent beaucoup de moyens, en particulier dans la préparation minutieuse des questionnaires et dans leur codage.

Quoique Cl. Durand ne nous renseigne guère sur ses modes de constitution des questionnaires ou des grilles d'entretien à partir de ses hypothèses, il apparaît toutefois que ceux-ci reposent sur des concepts très forts qui irriguent tout le travail de terrain. Dit autrement, les travaux de Cl. Durand ne s'inscrivent pas dans les grands courants de la sociologie du travail ou sur des théories, des systèmes théoriques établis : ils reposent sur une combinaison cohérente de concepts très forts qui vont être mis à l'épreuve (en même temps que développés et enrichis) durant les travaux de terrain. Par exemple, les concepts de *taylorisme*, de *mécanisation* et d'*automatisation* vont irriguer toutes les enquêtes sur l'évolution du travail dans les laminoirs : en général peu définis au départ, ces concepts fonctionnent comme des analyseurs de processus de transformation d'une situation sociale

lorsqu'ils sont accompagnés d'autres cadres conceptuels tels que l'organisation du travail, le contrôle du travail, etc.

Une analyse fine des résultats de cette enquête nous montre toute l'importance qu'il faut accorder au rendu et à l'exposé chez Cl. Durand pour comprendre ce qu'est cette sociologie empirico-critique et son rapport à la théorie. Par exemple, pour décrire les nouvelles conditions de travail des trains mécanisés et en continu, Cl. Durand se situe dans le cadre des phases A, B et C de Touraine tout en l'enrichissant : ici la mécanisation ne conduit pas aux cadences infernales mais, à travers le travail de réglage et de surveillance, au développement de la monotonie ; au stade automatique, l'ouvrier est libéré de toute pénibilité mais en même temps il est enfermé dans son activité : « on est plus tenu. C'est trop réglementaire. Le temps est chronométré. (...) On est beaucoup moins libre » (Durand, *op. cit.*, p. 23). Un peu plus loin, Cl. Durand montre le renforcement du contrôle du travail à travers la mécanisation, puis l'automatisation, par une certaine utilisation du processus technique lui-même. De même, le développement de la polyvalence des responsables s'accompagne paradoxalement d'une réduction de la différenciation de leurs fonctions et d'une diffusion de leurs responsabilités qui entame leur statut. La mise en évidence du travail en réseau, résultat du travail de terrain plus que des hypothèses de départ dans cette recherche menée en 1957-58 reste totalement d'actualité et a même servi d'hypothèse centrale de Chiapello et Boltanski pour construire leur « cité par projet » (Chiapello et Boltanski, 1999).

À propos du freinage sur les mêmes trains de laminoirs (Durand, *op. cité*, p. 38), Cl. Durand a formulé, après de nombreuses observations, l'hypothèse que le plafonnement de la production à la norme fixée par la direction « est bien une norme sociale » établie entre les ouvriers. En montrant les fondements rationnels du freinage (tout dépassement de la norme conduirait à son augmentation et donc à plus d'efforts ultérieurement), il démontre l'inadéquation du système du paiement aux pièces avec ses objectifs économiques, à savoir l'augmentation de la production (l'émulation entre ouvriers et leur appât du gain devraient les conduire à dépasser la norme, laquelle serait augmentée si elle était dépassée trop souvent). Ainsi, à partir d'une hypothèse sociologique sur le freinage, l'auteur fonde, sur ses observations et sur les entretiens qu'il rapporte, une critique radicale d'une thèse économique qui semblait partagée par tout le monde.

Ici, il faut revenir sur le mode d'exposition choisi par Cl. Durand, celui que j'appellerai *narration*. Tout se passe comme si l'auteur contait au lecteur la suite de ses observations, comme si « naturellement » celles-ci se combinaient ou s'enchaînaient, sans construction préalable, pour conduire au résultat que l'on sait. La narration fait disparaître les échafaudages que réclame la démarche scientifique : problématique, hypothèses, justification des techniques de recueil de données, etc. Ici, tout s'arrange en un ensemble cohérent qui se déroule sans anicroche ni contradiction. Plus encore, les résultats se combinent en une sorte de spirale ascendante qui conduit à la connaissance sans que n'apparaissent toutes les hésitations et les écueils propres au cheminement scientifique.

Dans la démarche critique traditionnelle de la sociologie, dans la démarche que l'on pourrait qualifier de théorico-critique, l'exposé ne prend pas la même forme car il donne plus de place à la théorie et au débat théorique : la construction de la problématique et des hypothèses s'inscrit dans une discussion des autres thèses existantes ; laquelle tente de les invalider, justifie celles qui sont retenues et montre en quoi, si les hypothèses sont validées, se trouvent exclues les autres thèses en présence. L'interprétation des faits, tels qu'ils découlent de l'observation et des entretiens², pour valider ou invalider les hypothèses, occupe une part importante de l'exposé puisqu'il s'agit *in fine* de construire une théorie en montrant les faiblesses ou les erreurs des autres. On l'a compris, l'interprétation peut se transformer en une spéculation d'idées de plus en plus éloignée de tout travail empirique, vidant par là la sociologie de son substrat. Évidemment, le risque encouru par la sociologie empirique (ou empirico-critique) de Cl. Durand est moindre puisque le débat théorique n'y occupe pas la même place. Cet ancrage dans le terrain via l'enquête lui sert de parapet contre toute dérive spéculative. Ce qui n'est pas le moindre de ses atouts dans un monde académique, pollué lui aussi par la vitesse (publier beaucoup et souvent). Or la vitesse est en général l'ennemie de la durée.

De mon point de vue, ce qui fait la grandeur de la sociologie empirique est bien la durée qui non seulement permettait d'établir les bases méthodologiques quantitatives ou qualitatives mais conduisait à une très bonne connaissance du terrain et ici des procédés de production et de fabrication. Laquelle, répétons-le, autorisait à son tour à formuler des hypothèses à la fois originales et proches du réel. Pour ma part, je regrette que peu de jeunes sociologues s'intéressent à la connaissance profonde des procédés de production des biens et des services : trop souvent des enquêtes d'opinion auprès des « opérateurs », des entretiens avec la maîtrise et une observation trop rapide s'intitulent pompeusement travail de terrain. Or l'essence du travail de terrain - mais aussi de tout objet sociologique - est dans le voilé ou dans le caché qui ne se livrent que lentement et tardivement, derrière les apparences.

La sociologie empirique de Cl. Durand, en fondant son travail de terrain sur une combinaison cohérente de concepts-processus, s'écarte de la participation aux débats entre grandes théories ou entre grands courants sociologiques tout en produisant intensivement de la connaissance. Quelles sont alors les conséquences sociales, en termes d'interprétation généralisante, des découvertes sociologiques de Cl. Durand ? Dit autrement, quel effet social (et politique) possède la sociologie empirique qui prend ses distances avec ces débats théoriques ? Ou mieux encore, quelle est la portée critique de la sociologie empirique ?

Critique de la sociologie empirico-critique de Claude Durand

² La « reconstruction des faits » à partir des résultats des entretiens et des observations constitue déjà une interprétation, certainement de nature différente, mais qu'il faut prendre au sérieux tant l'objectivité doit rester une finalité chimérique.

La sociologie de Cl. Durand circonscrit son objet, l'isole d'une certaine manière pour mieux l'analyser en profondeur. Mais y a-t-il un cadrage de cet objet, une mise en perspective de celui-ci avec la société globale ? Oui implicitement, non de façon explicite me semble-t-il : il n'y a pas de raccordement avec des thèses ou des théories sur la société globale. Ceci pourrait être lu autrement dans un attachement prioritaire donné au travail et aux situations de travail dans l'entreprise (ou dans l'organisation en général) sans prise en compte du rapport espace-temps travail/ hors travail ; ou s'il l'est c'est dans la perspective privilégiée de servir une démonstration relative à l'espace de travail.

En ce sens on pourrait parler d'une micro-sociologie, quoique cela me paraisse erroné puisque sont pris en compte des objets comme la politique industrielle ou les mouvements sociaux (le syndicalisme en particulier). Il semble plutôt que nous ayons affaire à une sociologie thématique définissant avec précision ses objets pour des raisons de rigueur scientifique : les variables endogènes sont alors maîtrisées et les variables exogènes définies comme telles avec leurs effets eux aussi circonscrits.

Pourtant, je ressens une sorte de déséquilibre ou de manque dans une sociologie thématique empirique qui ne se réfère pas aux grands mouvements et aux déterminants qui structurent les objectifs de l'entreprise et les pratiques de ses dirigeants. Bien sûr, toutes les pratiques sociales, ou les représentations, ne dépendent pas de ces déterminants dans l'activité de travail puisque nombre d'entre elles dépendent à la fois des trajectoires socio-professionnelles des individus et des relations inter-individuelles qui se construisent dans le quotidien. Mais en même temps, le sociologue ne peut guère détacher l'activité de travail de son contexte et plus particulièrement des objectifs de l'entreprise, voire des contraintes économiques qui pèsent sur elle. En simplifiant quelque peu, on peut rappeler que les solutions à la crise du travail simple des années 70 étaient doubles : l'automatisation et/ ou l'enrichissement du travail. Les difficultés de la première, pour ne pas dire son échec, dans sa volonté de supprimer les travailleurs n'a pas conduit à préférer la seconde parce que la profonde récession qu'ont connue les pays industrialisés par la suite a maintenu une pression sur les salariés et éloigné toute rareté du travail (et des motivations au travail) (Durand, 1998). La solution inventée pendant la crise puis systématisée dans la reprise - qui n'a pas de nom et que nous avons qualifiée *d'après-fordisme* - a profondément modifié l'activité de travail. Or, comment analyser les transformations présentes dans leurs différences avec les solutions abandonnées (groupes semi-autonomes, enrichissement du travail) ou rompant avec la période fordienne ? L'interprétation des faits passe par un va-et-vient constant entre les activités de travail et les forces structurantes qu'ont été les résistances des entreprises face à la récession (avec les fusions et les recompositions de capital) puis leur domination présente par la financiarisation de l'économie (Coutrot, 1998 ; Lordon, 2000).

L'organisation de ce va-et-vient me semble d'autant plus difficile à effectuer qu'il risque de noyer ou de délayer le projet de la sociologie empirique. En effet nous sommes ici au cœur du dilemme de la sociologie telle que je la conçois, à la fois théorique et empirique : ou bien les travaux de terrain fondés sur une légitime ambition

méthodologique se satisfont à eux-mêmes et perdent de vue les forces contradictoires qui sous-tendent l'action des uns et des autres; ou bien l'analyse de ces forces contradictoires occupe tellement le sociologue qu'il n'a plus le temps d'aller en profondeur sur le terrain, qu'il rate la richesse des interactions quotidiennes pour se complaire dans une nouvelle spéculation. Plus encore, il peut verser dans un déterminisme qui écrase les individualités, qui omet de prendre en compte les marges d'autonomie que comporte toute situation, effaçant par là toute trace de hasard qui permet justement l'épaisseur du social³. Ce déterminisme peut être d'autant plus pervers que tout en le dénonçant les auteurs renouent quelquefois avec le déterminisme technologique, comme on peut le voir aujourd'hui autour des technologies de l'information et de la communication qui, soit sont les nouveaux agents (autonomes) du contrôle social du travail, soit portent en leur sein toutes les potentialités.

Faire état de ce déséquilibre entre spécificité du thème travaillé par le sociologue et contextualisation du thème lui-même n'enlève rien, selon moi à la puissance critique de la sociologie de Cl. Durand, en particulier par rapport à celles qui privilégient l'entrée dans le social par l'individu (l'interactionnisme, l'École de Chicago dans ses mises en œuvre présentes et bien sûr l'individualisme méthodologique ou ses déclinaisons conventionnalistes). La sociologie de Cl. Durand maintient, à travers l'usage de ses concepts-processus, une préoccupation explicative, même si les forces et les facteurs structurant restent trop en filigrane ou sous-jacents. Le concept de situation de travail peut être pris comme témoin de cette ambivalence d'un va-et-vient qui est projeté mais qui n'a pas lieu explicitement. Comment est définie la *situation de travail* ? Elle fonctionne comme un tout structurant qui guide en partie les actions des salariés ; mais où s'arrête le champ *situation de travail* ? Comprend-il les forces structurantes du marché et aujourd'hui de la financiarisation de l'économie ? Si oui ne faut-il pas l'exprimer plus clairement ? Ou bien n'est-il qu'un champ de forces agissant sur l'activité de travail (technologies, maîtrise, objectifs, etc.) et alors comment ce champ de forces médiatise-t-il les déterminants structurels plus larges ?

En même temps et *a contrario*, le retour incessant vers les déterminants, la répétition des causes structurelles des situations de travail ne conduiraient-ils pas à une saturation de l'espace langagier pour ne pas dire une logomachie qui handicaperait à la fois la compréhension des phénomènes nouveaux et surtout l'écoute des scientifiques par leur auditoire : autrement dit la dénonciation ne risquerait-elle pas de faire capoter les effets de l'énonciation ?

Thème qui nous conduit à la question de l'engagement du sociologue. Cl. Durand exige une distanciation construite du sociologue entre son objet et lui-même : «si nous estimons que notre fonction de critique sociale est plus importante que notre mise au service d'une pratique immédiate, la recherche aura d'abord pour démarche de réaliser des photographies

³ Cf. notre tentative de tenir tous les bouts du réel analysé dans les détails du quotidien et les forces structurantes dans J.-P. Durand et N. Hatzfeld (2002)

de la réalité sociale, à la limite du diagnostic, et de laisser à d'autres le soin de la thérapeutique » (Durand, 1985, p. 63). Ce refus de confondre l'engagement citoyen avec la démarche scientifique est aussi une critique de la sociologie de l'intervention de Touraine comme le montre ce passage : « l'observation devient-elle plus objective dès lors que le chercheur va s'identifier à son objet, entreprendre de le révéler à lui-même, peut-être le manipuler ? » Point de vue que l'on peut aisément partager. En même temps, Cl. Durand semble penser que nous avons à construire une « observation objective » (*op. cit.*, p. 62) en exigeant le retour des « observateurs scientifiques objectifs » (*op. cit.*, p. 61). S'agit-il de proclamer l'existence d'une vérité objective absolue dont la connaissance pourrait se rapprocher, comme le propose l'auteur de *Matérialisme et empiriocriticisme* (Lénine, 1908) ? Comment articuler diversité des analyses des scientifiques et multiplicité des points de vue des forces sociales en présence ? Telle est la question essentielle que pose aussi en filigrane la sociologie empirico-critique de Cl. Durand.

Bibliographie

- Chiapello E., Boltanski C. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard.
- Coutrot T. (1998). *L'entreprise néo-libérale*. Paris, La Découverte.
- Durand Cl. (1985). « La recherche sociologique et la demande sociale » in *Le travail et sa sociologie. Essais critiques*. Paris, L'Harmattan, (p. 54-68).
- Durand Cl. (2000). *Sociologie du travail*. Toulouse, Octarès Editions, (Coll. Travail).
- Durand J.-P. (1998). « Is the 'Better Job' Still Possible Today ? », *Economic and Industrial Democracy*, 19.
- Durand J.-P., Hatzfeld N. (2002). *La chaîne et le réseau. Peugeot-Sochaux, ambiances d'intérieur*. Lausanne, Éditions Page deux.
- Lefebvre H. (1966). *Sociologie de Marx*. Paris, PUF.
- Lénine V. O. (1908). *Matérialisme et empiriocriticisme*. Paris, Editions sociales.
- Lordon F. (2000). La « création de la valeur » comme rhétorique et comme pratique. Généalogie et sociologie de la « valeur actionnariale ». Dans *L'année de la régulation*, Paris, La Découverte, (p. 117-165).
- Sorokin P. (1959), *Tendances et déboires de la sociologie américaine*, Paris, Aubier.